



Certifié exécutoire compte tenu de la réception
en Préfecture en date du : 27/02/2025
et de la publication n° 2025/118 du 27/02/2025

RETRAIT APRES DECISION
PRONONCÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

ARRETE N° 2025/187

Demande déposée le 13 janvier 2025. Publication du dépôt en date du 17 janvier 2025 (site de la commune) et du 21 janvier 2025 (sur le guichet unique).	
Par :	EDF SOLUTIONS SOLAIRES
Représentée par :	Monsieur FEDELI Kevin
Demeurant à :	360, Rue Louis de Broglie 13290 AIX EN PROVENCE
Sur un terrain sis à :	13, Rue Saint Exupery 83310 COGOLIN
Cadastre :	AO 224
Superficie :	300 m²
Nature des travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques

@ DP 083 042 25 00006

Surfaces de plancher

Inchangées

Le Maire de la Ville de COGOLIN

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421-4 et suivants,

VU le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 13 mai 2008, ses modifications et modifications simplifiées, sa révision allégée 1 et la modification n°3 approuvée le 27 novembre 2023,

VU la délibération n°2021/081 du 21 juillet 2021 portant prescription de la révision générale du PLU,

VU l'arrêté municipal n°2020/595 du 06 juillet 2020, portant délégation de signature à un adjoint au Maire : Monsieur Geoffrey PECAUD,

VU la déclaration préalable n° 083 042 25 00006 délivrée en date du 23 janvier 2025, à EDF SOLUTIONS SOLAIRES, pour l'installation de panneaux photovoltaïques,

VU le courrier établi par EDF SOLUTIONS SOLAIRES en date du 17/02/2025 sollicitant le retrait après décision de cette autorisation,

ARRETE

Article 1 : Le retrait de la déclaration préalable susvisée est prononcé.

Article 2 : La présente décision est transmise à Monsieur le Préfet du Var, dans les conditions prévues à l'article L.424-7 du code de l'urbanisme.



Cogolin, le 27 février 2025
L'adjoint délégué,

Geoffrey PECAUD

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.